

Vivre à

Freyming- Merlebach

N°90
MAI 2024

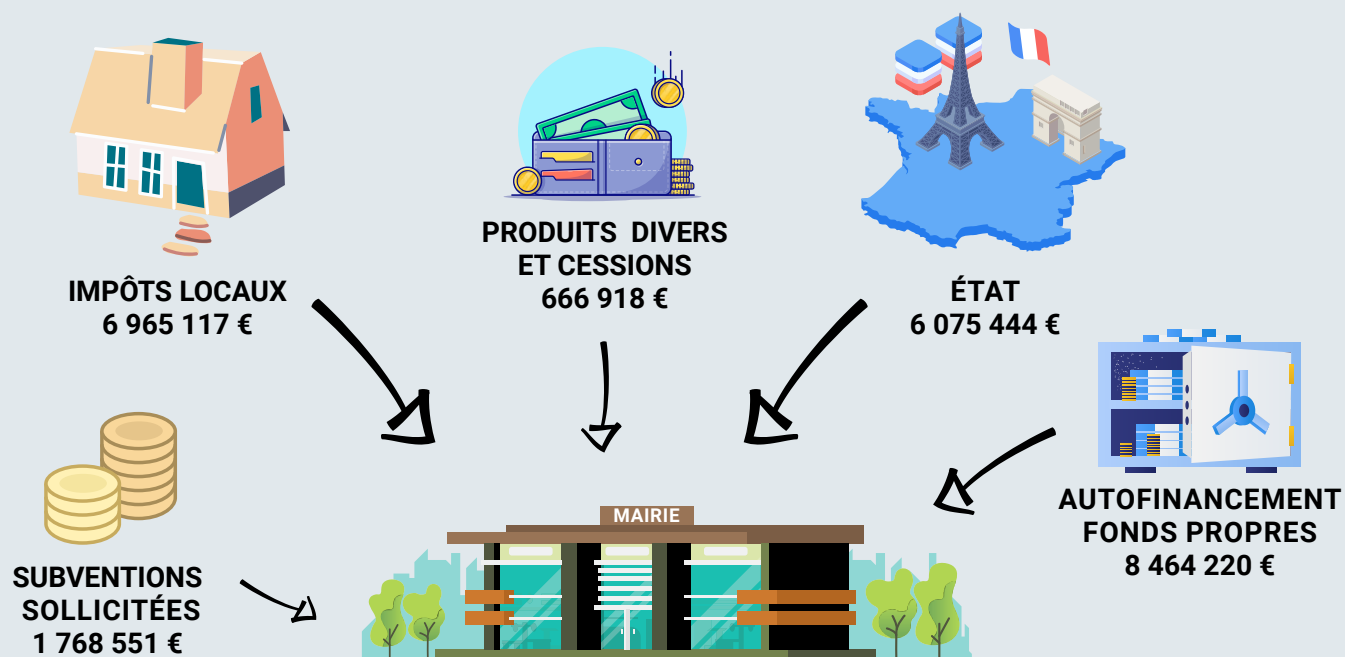


Un printemps festif

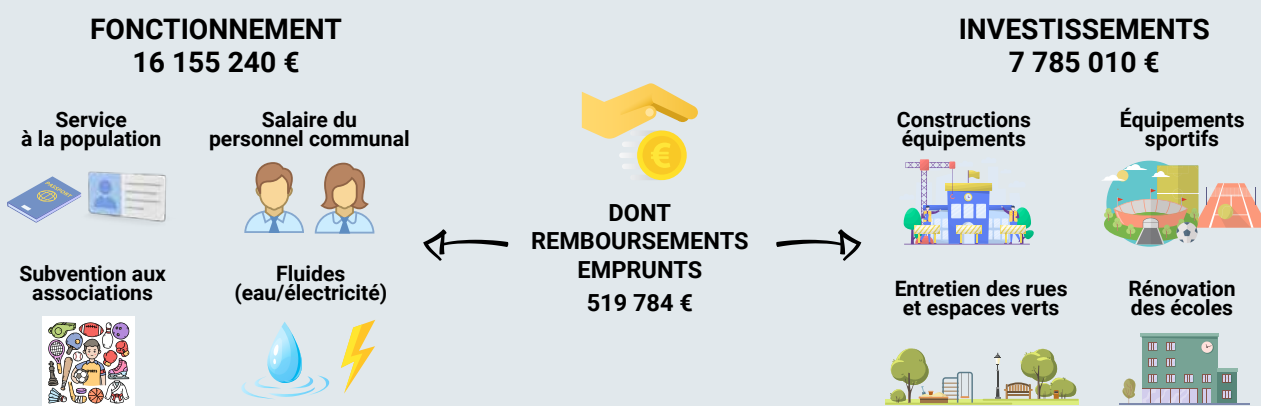
***Finances - Jeunesse - Culture
Services aux habitants***

Où en sommes nous, dans le détail ?

RECETTES



DÉPENSES



HORAIRES DE LA MAIRIE

Hôtel de Ville - 42, rue Nicolas Colson
57800 Freyding-Merlebach - Tél : 03 87 29 69 60
www.freyding-merlebach.fr

Les services de la mairie accueillent le public,
du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
le vendredi de 8 h à 13 h.

Les finances de la Ville se portent bien !



P. Lang

Pierre LANG

Maire de Freyming-Merlebach,
Président de la Communauté
de Communes



Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,

La dette de notre ville a connu une chute spectaculaire en 25 ans : partie de 23 millions d'euros en 1995, elle sera à la fin de l'année de 1,2 million d'euros, et de 0,8 million d'euros en 2025.

Pour les communes de notre importance, la moyenne nationale de la dette est de 900 € par habitant, et souvent de 1600 à 1800 € pour les communes de Moselle.

À Freyming-Merlebach, la dette sera de 90 € par habitant en décembre 2024, et seulement de 60 € par habitant en 2025 !

Un avantage pour l'avenir

L'avantage de la diminution de la dette ? Comme on peut le voir sur le schéma ci-contre, l'argent que nous ne donnons pas aux banques (intérêts plus capital), nous le consacrons à l'investissement :

- enterrement des réseaux aériens, modernisations techniques, changement de l'éclairage public en leds ;
- aménagement des équipements publics : stades, piste d'athlétisme, écoles, conservatoire de musique et de danse, foyer quartier Hesselach, boulodrome, etc.

Une ville confortable et active !

Enfin, le fonctionnement quotidien des Services, et de nos équipements publics, est assuré avec les crédits nécessaires et suffisants.

Le personnel bénéficie d'une rémunération convenable et de primes motivantes.

Notre situation financière et notre gestion sont reconnues et saluées à l'extérieur.

Et tout ceci contribue, naturellement à accroître l'attractivité de notre belle ville !

> **La révision du PLU**

A la fin de l'année 2019, la commune s'est lancée dans la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Les travaux liés à l'élaboration de ce document sont désormais bien engagés.

Pour rappel, le précédent PLU avait été approuvé en 2009. Depuis cette date, la législation a beaucoup évolué. Elle oblige la commune à tenir compte de nombreux impératifs dans son document d'urbanisme qui se doit d'être complet par rapport aux réglementations supra communales et adapté aux caractéristiques urbaines et environnementales de la commune.

Un point d'étape

De nombreuses réunions de travail et d'échange ont permis de travailler sur différentes thématiques : les spécificités de constructibilité des secteurs de la commune, la préservation du commerce, la protection de l'environnement, l'eau, la mobilité, l'habitat, l'économie, les équipements...

Face aux enjeux du changement climatique, de l'artificialisation des sols mais aussi de la situation du logement sur la ville, le PLU vient apporter une réponse réglementaire aux choix de la commune en termes d'aménagement du territoire.

Avancement de la procédure

Les élus avec l'appui des bureaux d'études mandatés et de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme ont poursuivi leurs travaux avec la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), voté en Conseil Municipal le 27 juin 2022.

Ce document se présente comme la clé de voute du PLU. Il vient traduire les orientations politiques des élus qui seront ensuite retranscrites dans le volet réglementaire du document.

Une première phase de concertation avec la population a d'ores et déjà eu lieu. Des balades urbaines et deux réunions d'échange et de partage ont été organisées avec la population.

Le règlement et les documents graphiques seront présentés avant l'été aux Personnes Publiques Associées (Services de l'État, Région, Département...)

Invitation à réunion

Préalablement à la phase d'arrêt du PLU, une dernière consultation de la population sera organisée avec une réunion publique, au cours de laquelle vous êtes invités à participer mercredi 19 juin 2024 à 18 heures à la salle Vouters.





Le nouveau Sous-Préfet en Mairie

Récemment nommé Sous-Préfet de l'arrondissement Forbach-Boulay-Moselle, Monsieur Franck Chaulot est venu à l'Hôtel de Ville se présenter à Pierre Lang, Maire et Président de la Communauté de Communes de Freyding-Merlebach.

À l'occasion de cette visite, différentes problématiques ont été évoquées avec Pierre Lang : la sécurité, le développement économique (parc à charbon), l'avenir du pont (rue de la Merle), et la problématique des gens du voyage.

Libération de 1944



Appel à témoignages

Dans le cadre de la préparation des festivités commémoratives du 5 décembre, La Médiathèque est à la recherche de personnes ayant des souvenirs ou pouvant témoigner de la Libération des villes de Freyding et Merlebach en décembre 1944.

Les personnes qui accepteraient de rencontrer un bibliothécaire pour en parler, peuvent contacter Alexandra Schafer, directrice de la Médiathèque au 03 87 00 23 48 ou lamediatheque.a@gmail.com.

Merci d'avance pour votre aide précieuse !

Services à la population



Elections européennes

Le scrutin des élections européennes aura lieu le dimanche 9 juin 2024

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen et conformément à la nouvelle répartition des sièges, la France sera représentée par 81 eurodéputés.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur service-public.fr. Vous n'avez pas réceptionné votre carte électorale ou vous souhaitez vérifier votre bureau de vote de rattachement, contactez la Direction des Services à la Population au 03 87 29 69 60 ou par mail à etatcivil@freyding-merlebach.fr.



Le nombre d'habitants en progression

La population de la ville est en hausse de 1,5% avec un total de 13 147 habitants au 1^{er} janvier 2024 (source INSEE).

Vos titres d'identité en Mairie

Pour préparer vos prochaines vacances en toute sérénité, n'hésitez pas à anticiper le renouvellement de votre titre d'identité. Retrouvez toutes les informations relatives à la démarche et prenez votre rendez-vous sur le site de la ville.



Retrouvez toutes nos actualités sur la page Facebook Ville de Freyding-Merlebach.

> **Les bons gestes de l'été !**

L'été arrive : l'occasion de profiter pleinement de notre belle commune, tout en préservant son environnement. Voici quelques conseils pour des vacances respectueuses de la nature et de notre cadre de vie.

Valorisation des déchets verts

Le fauchage régulier des espaces verts est indispensable pour garantir la propreté des jardins. Afin d'éliminer écologiquement vos déchets verts, vous pouvez vous rendre sur l'une des déchèteries communautaires, afin qu'ils soient valorisés. Il faut savoir que, conformément aux règlements européens, la loi ne permet plus d'éliminer par le feu les déchets verts.



Limiter le bruit

Pendant les vacances, profitons du calme et de la sérénité. Soyons attentifs au niveau sonore de nos activités extérieures, notamment lors des soirées en plein air, et respectons les horaires !

Nous vous rappelons que les travaux de bricolage, d'entretien, de nettoyage ou de jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants, ne peuvent être effectués que :

Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 19 h 30.

Samedi : 9 h - 12 h et 15 h - 19 h.

Le bruit est également interdit les **dimanches et jours fériés**.

Dépôt d'ordures : soyons responsables !

La propreté de notre ville nous concerne tous ! Le dépôt d'ordures ou déchets, sur un terrain public comme sur un terrain privé, est strictement interdit ! Agissons ensemble pour mettre un terme à ces pratiques inacceptables, et préserver la beauté de notre commune.

Si vous constatez la présence d'un dépôt, n'hésitez pas à contacter la Ville au 03 87 29 69 79, ou à utiliser l'application Illiwap, rubrique « signalement ».



Que se passe-t-il en cas de non-respect de ces règles ?

Dépôt sauvage :

135 € d'amende (ou 375 € après 45 jours). Sinon, le juge peut fixer une amende de 750 €, ou jusqu'à 1500 € avec confiscation du véhicule, s'il a été utilisé pour transporter les déchets.

Collecte de tri non respecté :

35 € d'amende (ou 75 € après 45 jours). À défaut, le juge du tribunal de police pourra décider d'une amende de 150 €. Si vous laissez en permanence dans la rue un conteneur ou un bac à ordures ménagères, vous risquez une amende de 750 €.

De plus, la ville qui procédera à l'enlèvement de ces déchets, imposera une refacturation des frais à l'auteur du dépôt.



> **Opération Tranquillité Vacances**

Vous avez réservé vos vacances ? Vous souhaitez partir en toute sérénité ?

Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances.

Pendant la durée de votre absence, les Policiers Municipaux organisent une surveillance régulière de votre domicile.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Police Municipale de Freyming-Merlebach.



POLICE MUNICIPALE

16 b, Avenue Emile Huchet - Tél. : 03 87 00 48 04

> Une nouvelle centenaire à Freyming-Merlebach



Madame Josèphe Piedzinski a fêté le 31 mars dernier, entourée de ses proches, un anniversaire particulier, celui de son entrée dans le cercle des centenaires.

Accompagné de ses adjoints, Pierre Lang lui a rendu visite pour la féliciter, et lui remettre un cadeau au nom de la Ville.

Félicitations Madame Piedzinski !



Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

Chers habitants de Freyming-Merlebach, Notre société vit de profondes mutations et les années à venir apporteront sans aucun doute possible leur lot de défis. Les initiatives citoyennes constituent des leviers d'action indispensables car elles permettent d'enrichir la commune des résultats des engagements des habitants qui s'impliquent.

Bénéficier de l'énergie, des expertises et des compétences de nombre d'entre vous qui avez à cœur de vous impliquer dans la vie locale est un levier pour un environnement sain. Notre conviction est que ce sont ces actions parfois même modestes mais concrètes qui contribuent à relever des défis majeurs. Cela ne paraît peut-être pas grand chose à l'échelle de notre commune, mais c'est toujours ça, et ce n'est pas rien.

*Pour la liste « Repense ta Ville »
Patricia MIHELIC, Aurélie THIRIET,
Stéphane ZIMMER
et Alain MANISZEWSKI*

*Rejoignez-nous sur Facebook :
Freyming-Merlebach INFOS*



Cultivons la beauté dans notre ville

En cette période estivale, nos jardins et balcons sont le reflet de notre engagement envers la préservation de la biodiversité.



Vous avez la main verte ? Vous pouvez vous inscrire à notre concours Maisons et balcons fleuris avant le 12 juillet en Mairie, au 03 87 29 69 79 ou à l'adresse électronique : webmaster@freyming-merlebach.fr

Vos gestes permettront de soutenir la Ville dans la préservation de sa 3^e fleur, à l'occasion du passage du jury Villes et Villages fleuris en juillet.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



NAISSANCES

ABACH Insaf
ABDI Islem
AIT LALLA Safia
ALYÜZ Asya
ATROUCH Zayn
BEJZAKU Samira
BENCHAREF Jennah
BLAISE Élia
BOUABIDI Yacine
CHERIF Naïl
DABO Maïna
GHANACHI BAALI Kawtar
GÜLEÇ Nisa

ISENI Malika
KHEMICI Neyla
MATT Jade
MOULDI OGER Dehliya
NEZIRI Ines
OHLMANN Matteo
OLMEZ Hanaë
OUKASSI Nehla
ROJIC William
SADIK Tesnym
SAÏDI Driss
SORRENTINO Anna Maria
VINCIGUERRA Liam



MARIAGES

ARNOUX Julien
 &
OULSAAD Chahrazed
BONHOMME Christophe
 &
WUSARCZUK Magali
DE OLIVEIRA CLAUDIO
 Antonio Carlos
 &
BANKOUE YOTCHOU Falone
 Christiane
FALGUIERE Jérôme
 &
BEHR Tiffany

FERROUDJ Samir Laïd
 Johnny
 &
MOREAU Christelle
KRINDA Reda
 &
DEUTSCH Sophie
MIRI Kaled
 &
HALTER Cindy
ÖZDEMIR Sinan
 &
UREN Derya



DÉCÈS

ADAM Adélaïde
 80 ans
ADAM Clément
 75 ans
AJDNIK Sylva
 veuve MALNOURY
 88 ans
AKKAOUI Ali
 76 ans
AUDIDIER Nadia
Bernadette
 épouse DUMONT
 74 ans
BAUMGARTEN Claude
 75 ans
BECK Valentin
 90 ans
BECKER Ida
 veuve CHRISTOPH
 95 ans
BECKRICH Marie Anne
 veuve DIZIEN
 95 ans
BELLA Salvatrice
 58 ans
BIEHL Fernande
 veuve KOPEC
 73 ans
BIESEN Laurent Pierre
Nicolas
 66 ans
BINA Marie
 veuve WINTER
 100 ans
BOGNER Aline
 veuve FAUST
 90 ans
BOULANGER Marcel
Aimé
 85 ans

BOUR Liliane Marie
 épouse BROQUARD
 80 ans
BRUDERMANN Nicole
 veuve MICHEL 76 ans
CAMMAS Bernard André
 81 ans
DEHLINGER Ilona
 71 ans
DUPONT René-Louis
 82 ans
DURANTE Anne
Catherine
 48 ans
ENGEL Gerd Lothar
 79 ans
FAUST Jean
 93 ans
FOHR Jacqueline épouse
JAVIER
 75 ans
GERBER Alexandre
 46 ans
GESCHWIND Marcel
 73 ans
GRIES Gérard
 72 ans
GUERNOUB Nor Elimen
 43 ans
HERBER Germaine
Berthe
 veuve PISCH
 92 ans
HESSE Marie Jeanne
 veuve LEISTENSCHNEIDER
 82 ans
HILPERT Georges
 105 ans

HOUDART Monique
Suzanne
 veuve PIEPER
 91 ans
JACQUES Gérard
 83 ans
KAZUBSKI Thérèse
 90 ans
KEDZIORA Stéphanie
 veuve WLODARCZYK
 91 ans
KHELLIL Smail
 44 ans
KIENER Rodolphe
 75 ans
KIRSCH Brunhilde
 82 ans
KLIMO Etienne
 70 ans
KMIECIK Jean
 96 ans
LIESER Jean
 71 ans
LOEFFLER Raymond
 99 ans
LOUIS Micheline Marie
 veuve BARBIER
 94 ans
MABILOTTE Nadine
 veuve WELSCH
 81 ans
MALICK René Alfred
 80 ans
MANGUIN Alice
 veuve WEILLER
 95 ans
MASTALERZ Frédéric
Armand
 85 ans

MEYER Gustave Joseph
 77 ans
MULLER Jean-Paul
 73 ans
MULLER Joséphine Anne
 veuve JANC
 86 ans
NEHLIG Hildegarde
 veuve GERNERT
 92 ans
PERCHERON Micheline
Marie Lucienne
 81 ans
PETIT Alain
 71 ans
PIWOWARSZYK Casimira
 veuve WESOLEK
 98 ans
POLETTI Marguerite
 veuve LANG
 88 ans
POLO Daniele Antoinette
Germaine
 89 ans
REIS Madeleine
 veuve ATAMANIUK
 88 ans
ROUAN Armandine
Yvette
 veuve KUNTZ
 100 ans
RUCHO Léon
 91 ans
SABADINI Stéphan
 59 ans
SCHMITT Marcelle
 veuve WAGNER
 97 ans
SCHULER Gérard
 70 ans

SCHUSS Ingeborg
 veuve LOEFFLER
 95 ans
SCOLIERI Maria Concetta
 veuve INNOCENTE
 89 ans
SEIWERT Elise Françoise
 épouse MALICK
 78 ans
STEININGER Arthur
 90 ans
STOLL Marie
 veuve GRY
 83 ans
WEISDORFER Raymond
 95 ans
WENZEL Frédéric Nicolas
 96 ans
WURPILLOT Waltraud
 veuve BIERMANN
 82 ans
ZIEGLER Elli
 veuve WITZ
 95 ans
ZORLU Mahbup
 veuve YILMAZ
 78 ans

> Fête vos jeux

Pour se mettre dans l'ambiance d'une année olympique, la ville de Freyming-Merlebach, en partenariat avec Opération Fun, l'OMCE, et l'école BPC-EPC, a organisé un événement 100 % sport, qui s'est déroulé sur 3 jours.

Les festivités ont commencé le vendredi 19 avril au Complexe Aquagliss avec la soirée Aquafluo : plus de 400 personnes ont pu profiter des nombreuses animations, comme l'aquabike, l'aquagym, l'aqua'circuit training, les bap-têmes de plongée !

Carton plein le samedi avec le stage de danse pour petits et grands suivi d'un gala de fitness. La soirée s'est terminée en mode «boîte de nuit» dans une ambiance fluorescente avec DJ Antar et Eklips qui ont mis le feu à la Salle Vouters !

Le dimanche, une marche de 2024 mètres au départ du cinéma CGR, rythmée par la Batterie Fanfare pour rejoindre le stade Pierre Potier, où 24 disciplines sportives étaient représentées grâce aux associations sportives de Freyming-Merlebach et alentours.



Les familles sont venues en nombre pour s'initier aux différents ateliers de sports olympiques et paralympiques. Plus de 1000 participants ont remporté des médailles ou des t-shirts aux couleurs des anneaux olympiques.

La soirée s'est clôturée au cinéma CGR avec le film **5^e Set**, en présence de la Sénatrice Catherine Belrhiti (ancienne championne du monde de karaté) et de Gary Florimont (ancien basketteur pro) sur un débat « comment gérer l'après carrière dans le sport » ?

Retrouvez
le film de
la journée



> Festival du Jeu

Le 13 avril s'est tenu le Festival du Jeu «Et si on jouait ? », organisé par L@ Médiathèque et Les Tables de l'Imaginaire à la salle Vouters.

Cet événement est un incontournable des amateurs de jeux de toutes sortes ! Les jeux de société, les jeux vidéo, mais également les escape-games, les jeux d'ambiance, les quizz, ou même les jeux de rôles, étaient mis à l'honneur lors de ce festival.

Cette année, afin de proposer une nouveauté au public, l'accent a été mis sur une zone de jeux de société et surtout

sur une chasse au trésor médiévale-fantastique.

Par groupes de 6 personnes, entre amis ou en famille, les équipes devaient résoudre différentes énigmes, jeux et défis pendant deux heures, afin de récolter le maximum d'indices pour trouver l'emplacement d'un trésor. Les animateurs, costumés en troubadour, en scribe, en druidesse, ou forgeron, étaient secondés par la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'arc de Farébersviller et par les artisans de la Fée Pelote et de L'ombre d'Yggdrasil.

Entre les épreuves d'observation, de logique, d'adresse et les mini escape-games, il y avait de quoi se tortiller les méninges et tester la cohésion d'équipe...

Le succès était au rendez-vous, avec près de 140 joueurs, de 8 à 78 ans !



> **Bravo à nos jeunes conseillers municipaux !**



Deux ans déjà que le Conseil Municipal des Enfants a vu le jour.

Ils étaient quinze jeunes gens scolarisés dans les cinq écoles élémentaires de la ville et élus par leurs camarades.

Après une campagne électorale en bonne et due forme et l'élection à proprement parler, l'installation s'est faite dans les règles de l'art, M. le Maire leur

remettant l'écharpe au cours d'une cérémonie officielle. Puis ce fut l'heure de s'approprier, se découvrir et s'apprécier. Passé ce temps le groupe a ensuite découvert certains lieux emblématiques de la commune : l'Hôtel de Ville, la Médiathèque, la salle Gouvy.

Et enfin se sont tenues les premières réunions où d'emblée ce groupe a été force de propositions.

Parmi celles-ci, créer du lien avec les Anciens : ce fut chose faite lors d'une visite dans les deux EHPAD de la ville, où les jeunes élus se sont rendus avec des petits mots écrits pour chacun des résidents, quelques cadeaux et leur sourire.

Un autre projet leur tenait à cœur et qui clôt joliment ce mandat, celui des cabanes à livres (voir ci-dessous).

Parallèlement à cet investissement, les enfants ont marqué de leur présence rafraichissante les commémorations et autres manifestations communales au cours de ces deux années.

Il est l'heure pour eux de tirer leur révérence, avec la fierté d'avoir participé à la vie de la commune, et œuvré pour un projet collectif.

Au nom du Maire et du Conseil Municipal un grand merci à eux pour leur investissement et leur enthousiasme.

De nouvelles élections se tiendront au mois de mai dans les écoles primaires. Un nouveau Conseil (appelé maintenant Conseil Municipal des Jeunes) prendra la relève, éclairé par l'expérience de leurs honorables prédécesseurs.

> **Et si on lisait ?**

Depuis quelques mois, les élus du Conseil Municipal des Enfants se sont attelés à un projet qui leur tenait à cœur et qu'ils ont mené de bout en bout, l'installation de cabanes à livres.

Pour ce faire, après les avoir imaginées, ils ont participé à leur fabrication et les ont peintes. L'une d'entre elles sera située à l'arrière de l'Hôtel de ville et la seconde dans le Parc Municipal.

Une seule démarche à effectuer pour accéder au « livres-service » : pousser la porte de la cabane pour y emprunter ou déposer des ouvrages de toutes sortes et pour tous les goûts.

Colorées, attrayantes, ouvertes à tous, ces cabanes sont une véritable invitation à la lecture pour petits et grands.

Merci à nos jeunes conseillers municipaux et à tous ceux qui ont contribué à cette belle réalisation à l'attention de notre population.



> **Le plein d'activités à l'ASBH**

Les centres sociaux sont des équipements de proximité qui favorisent les rencontres et les échanges des personnes et des familles. Une équipe d'animation, composée de professionnels et de bénévoles, permet de réaliser des actions concrètes.

L'ASBH dirige deux centres sociaux sur la Ville : l'un au quartier Chapelle, l'autre au quartier Freyming.

Focus sur le centre social de la Maison des Associations, au Quartier de Freyming, qui est très actif sur la Ville :

Par exemple, visite guidée de la Mairie par Pierre Lang pour les enfants et adolescents (mercredis récréatifs), grand concours de pâtisserie à la Maison de quartier, organisation d'une grande fête de carnaval ou encore baptême de plongée des ados, avec l'Association la Palanquée au complexe nautique... les idées et les activités ne manquent pas.

Enfants, ados et familles : pendant les vacances ou à toute période de l'année, il y a toujours de quoi faire !



N'hésitez pas à contacter le centre social de la Maison des Associations au 03 87 00 22 68 pour connaître le calendrier des animations.



Centre social ASBH.
Maison des Associations
106, rue Poincaré.

> **Batterie-Fanfare : à vos talents !**

Face à la modernité et à l'évolution des goûts musicaux, la Batterie-Fanfare de Freyming-Merlebach se lance dans de nouveaux styles et de nouveaux répertoires.

Apprendre un instrument ?

Fondée sur des décennies de tradition musicale, la Batterie-Fanfare a toujours été un pilier culturel de la région. Aujourd'hui à la recherche de nouveaux musiciens, cet ensemble lance un appel à tous ceux qui souhaitent embrasser la magie de la musique et la camaraderie de la scène.

Un enseignement de qualité

Pour rejoindre cette aventure musicale, la Batterie-Fanfare ouvre ses portes à

tous : qu'il s'agisse de débutants enthousiastes ou de virtuoses confirmés, chacun est invité à rejoindre cet ensemble musical dynamique.

Débutants ou confirmés, la symphonie attend donc avec impatience l'arrivée

de ses nouveaux et futurs membres, les lundis de 18 h 30 à 20 h, et les jeudis de 18 h 30 à 20 h 30, au 1, rue Elie Reumaux à Freyming-Merlebach.

Plus d'infos au 06 24 50 15 39 ou sur www.bf-freyming.fr.



Photo Mégaène Perrin

> 12 cerisiers plantés

Jeudi 28 mars, le long de l'avenue de l'Europe, deux classes (CE2 et CM1) des écoles Saint-Exupéry et Elie Reumaux ont participé à la plantation de 12 cerisiers.

Cette opération a été menée en collaboration avec la Confrérie de la Cerise de Forbach et nos agents des espaces verts.



Les 12 cerisiers plantés (variété Bigarreaux, Sunburst et Hedelfinger) accompagnent les 2 cerisiers plantés il y a 8 ans.

Lors de cette action pédagogique, les enfants ont pu participer activement à la plantation de ces arbres mais surtout être sensibilisés à l'importance de réali-

ser des plantations d'arbres fruitiers. Ils ont pu également bénéficier des explications des intervenants.



> Permis piéton pour écoliers

De nos jours, bon nombre d'enfants scolarisés en école élémentaire, souhaitent aller à l'école à pied ou à vélo.

Afin de les sensibiliser aux dangers de la route et d'adapter leurs réactions face aux risques, le permis piéton a été mis en place dans notre commune depuis 2023, sous l'impulsion des élus.

Après une première sensibilisation sur la sécurité routière de la part des enseignants à l'aide d'un livret de prévention MAIF, le permis piéton se déroule en 3 temps:

- Une première intervention de la police municipale dans les classes avec visionnage d'un film pédagogique et mise en pratique en extérieur.
- La deuxième intervention permet le passage du test comprenant 12 questions.

- La troisième et dernière étape se déroulera fin mai avec la remise de diplômes aux enfants des CE2 ayant réussi le test.

Cette année, l'opération aura permis de sensibiliser environ 200 enfants aux dangers de la route et certainement d'éviter bon nombre d'incidents.



> **Rentrée scolaire 2024**

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de 2024/2025 sont ouvertes pour les enfants entrant en petite section de maternelle (enfants nés en 2021) ainsi que pour les enfants intégrant les classes de CP en école élémentaire (enfants nés en 2018).



Les inscriptions peuvent être effectuées directement sur le site internet de la Ville en flashant le QR code

ci-contre, ou par rendez-vous en Mairie en contactant le 03 87 29 69 74.

Pour toute demande de dérogation scolaire, merci de contacter la Direction Jeunesse et Sports au 03 87 29 69 74 ou par mail : webmaster@freyming-merlebach.fr

Carte de bus scolaire

Pour la prochaine rentrée scolaire des collèges et lycées, n'oubliez pas de transmettre la demande de titre de transport scolaire à l'établissement ou à la mairie. Le retrait des cartes de transport sera possible à partir du 22 août en Mairie. Veuillez-vous munir d'une photo d'identité et d'un moyen de paiement, (espèces ou chèque).

Pour les tout petits

Notre école maternelle La Chapelle située impasse des Mésanges, propose aux familles de la ville **une classe dédiée aux tout petits dès 2 ans (enfants nés en 2022).**

Pour plus d'informations, merci de contacter le 03 87 29 69 74.



Inscriptions au restaurant scolaire

Concernant les nouvelles demandes d'inscription de vos enfants au restaurant scolaire pour la prochaine rentrée, merci de prendre contact avec l'A.G.P.R.E (Association de Gestion et de Promotion du Restaurant d'Enfant) à partir du 3 juin 2024 par téléphone uniquement au 03 87 29 69 74.



> **Animations estivales**

Si vos enfants ont envie de faire partie de l'aventure durant les animations estivales, qui débiteront la semaine du 8 au 12 juillet, toutes les informations nécessaires et relatives aux inscriptions seront disponibles sur le site de la Ville et sur notre page Facebook.

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la Direction Jeunesse et Sports au 03 87 29 69 67.



> **Les rendez-vous de l'OMCE**

Samedi 25 mai, à La Médiathèque ***Matinée musicale***

Dans le cadre de l'opération Bibliothèques en scène, la matinée sera musicale avec de petits concerts et animations du Conservatoire de Musique et de Danse. Entrée libre.



Ateliers bricolage enfants

Samedi 25 mai, à 10 h 30
Atelier Bricolage enfant et papa
pour la Fête des Mères

Samedi 15 juin, à 10 h 30
Atelier Bricolage enfant et maman
pour la Fête des Pères

Médiathèque. Dès 3 ans, sur inscription : 3€ par enfant.



1 et 2 juin, Résidence du parc ***Printemps Gourmand***

La Ville et l'OMCE, organisent la seconde édition du Printemps Gourmand à la Résidence du parc, avenue Roosevelt.

Durant les 2 jours de 10 h à 20 h, profitez de nos exposants, animations gratuites pour enfants (balade de poneys, mascottes, structures gonflables...), mais aussi plusieurs concerts et animations musicales.



Vous pouvez réserver vos repas concoctés par notre Chef Christophe Faust, au 09 65 31 16 18 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

Samedi 29 juin ***Parcours-spectacle*** ***Mémoires de pierres :*** ***la carrière en 2000 ans d'histoire(s)***

Ce parcours-spectacle en 8 tableaux animés par des conteurs, des artistes à cheval, des escrimeurs et des comédiens vous emportera à travers 2000 ans d'Histoire et de légendes autour de la Carrière...

Pendant plus de 2 heures, les décors, les mises en lumière et les artistes donneront vie à la magie de la Nature ! Un moment d'émotions et de découvertes pour éveiller la curiosité et l'imagination... Une expérience à vivre !

Carrière Barrois. 12 € par personne sur inscription (tarif réduit : 9€). Départs toutes les 20 minutes, entre 16 h 40 et 20 h.



Samedi 22 juin, **place du kiosque** ***Fête*** ***de la musique***

Venez passer une belle soirée à la fête de la musique, au kiosque place de l'Étoile.

Dès 17 h, la musique sera au rendez-vous !

On commence tout en douceur avec l'Harmonie Baltus le Lorrain, orchestrée par Roland Klein.

18 h 30 : le duo Et si on chantait, vous donnera l'occasion de fredonner les plus belles chansons françaises.

20 h 15 : le groupe Mano Sinto, vous réglera avec ses chansons issues de la variété jazz manouche.

Et dès 22 heures : Le groupe Rose Tickets enflammera la place avec des reprises modernes des années 2000.

Divers stands de restauration.



**13 juillet, dès 14h,
sur le parking Vouters Bas**

Fête de la République

De nombreuses animations sont prévues toute la journée pour petits et grands (mas-cottes, structures gonflables, stands...).

A partir de 17 heures animation de rue avec Top Fanfare. A partir de 20 heures et après leur grand succès de l'année dernière, le groupe The Rock Legend revient mettre le feu dans les rues de la ville pour un show de 3 heures non-stop!

Il sera suivi de notre splendide feu d'artifice qui illuminera notre ciel de mille et une couleurs.

Buvette et restauration sur place.



**Du samedi 21 septembre
au 6 octobre**

Fête foraine

La fête foraine se déroulera sur le parking Vouters bas de la rue Houillère.

De nombreuses animations tout au long du week-end (maquillages gratuits pour enfants, sculpteur de ballons, déambulation musicale...).

Un feu d'artifice est prévu samedi 21 septembre en soirée.

Buvette et restauration sur place.



**Samedi 12 octobre,
salle Vouters**

Oktoberfest

La salle Vouters s'habille aux couleurs bavaroises pour la fête traditionnelle Oktoberfest.

Toute l'équipe de l'OMCE vous accueille à partir de 19 heures. Venez passer un bon moment entre amis et laissez-vous entraîner par la belle ambiance du groupe Gib Gaz.

Tarif de 25 € par personne avec le repas et une boisson au choix.

Inscription au 09 65 31 16 18 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, à partir du 1^{er} septembre.

> **Jolies couleurs de printemps pour les fêtes de Pâques !**



Retour sur une célébration haute en couleurs dans notre ville.

Le printemps est synonyme de renouveau et de célébration, et cette année, notre ville a accueilli cette saison avec un enthousiasme et une créativité remarquables. Les rues de notre commune se sont transformées en un véritable tableau vivant, mêlant couleurs vives pour le plaisir des yeux.

Un décor féerique

Dès les premiers pas dans la ville, le spectacle était total. Les œufs décorés de toutes tailles et les compositions florales ont ponctué les rues et les places publiques, créant un parcours enchanté pour les habitants et les visiteurs.

Les clichés pris lors de cette transformation témoignent de l'ambiance féerique qui a régné : des couleurs éclatantes, et un sens du détail qui honore le travail et la passion des équipes impliquées.

Bravo aux Ateliers Municipaux, aux animateurs et aux enfants qui ont participé aux « Petits Costauds ».

Animations au Parc Municipal

Le point d'orgue de ces célébrations a été, sans conteste, les animations organisées au Parc Municipal le mercredi 27 mars. Dès 15 h, petits et grands ont pu profiter d'une série d'activités festives, à

commencer par la traditionnelle chasse aux œufs qui a rencontré un succès phénoménal. Les enfants, munis de leurs petits paniers, ont arpenté le parc à la recherche des œufs cachés, sous l'œil bienveillant du sculpteur de ballons qui a émerveillé l'assistance avec ses créations colorées et originales.

Mais la surprise tant attendue fut sans aucun doute l'apparition spéciale du Lapin de Pâques. Il a illuminé les visages des enfants, créant des moments de joie et de rires partagés. Un souvenir inoubliable pour tous ceux qui y ont participé.

